



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Une église de 1788

L'église de Saint-Mathias et l'enclos paroissial qui l'encerclent ont fait l'objet d'une brochure qui a été récemment lancée par le ministère des Affaires culturelles, dans le cadre de la collection «Les retrouvailles». Cette église date de 1788

— page 9

Le renvoi du chef G. Malko

— page 8

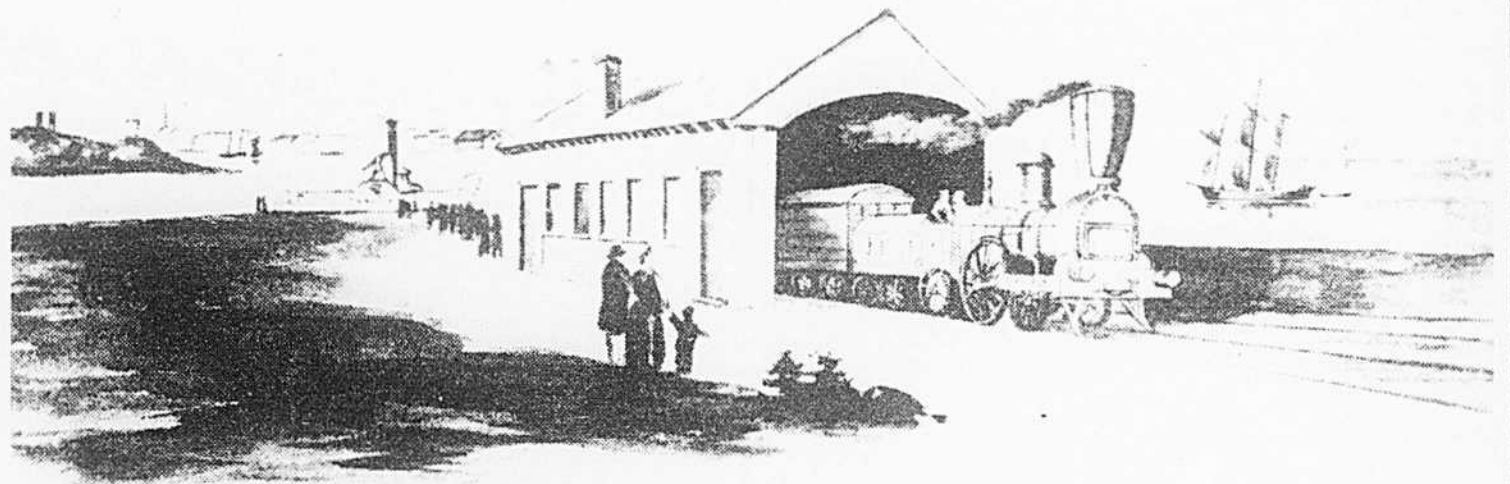
La crosse: pas de progrès à Longueuil

— page 15

Seize districts

Longueuil adopte sa carte électorale

— page 13



ST. LAWRENCE & BROWN RIVERS
LONGUEUIL STATION - 1855

Le métro de 1855

La première ligne ferroviaire importante entre le Canada et les Etats-Unis partait de Longueuil, à la fin du siècle dernier. Comme le montre cette gravure d'époque de la Société d'histoire de Longueuil, les voyageurs prenaient le traversier au quai Jacques-Cartier, pour se rendre à la gare de Longueuil. A l'endroit même où se trouve le métro actuel, le train faisait son apparition en 1853. La Société ferroviaire de la vallée du Saint-Laurent commémore cette année le 125e anniversaire de l'inauguration de cette ligne de chemin de fer.

— page 10

Venez participer au concours destination 20e anniversaire

Gagnez un voyage pour 2 personnes à la destination de votre choix. Aucune obligation d'achat

6400, TASCHEREAU, BROSSARD, P.Q.
676-7981



Deux CSR de la Rive sud présidées par des femmes

par Germain TARDIF

Deux femmes ont été élues à la présidence de deux commissions scolaires de la Rive sud et deux autres ont accédé à la vice-présidence des mêmes organismes.

A la régionale de Chambly, Mme Georgette Daoust, commissaire à la CS Mont-Fort, devient présidente du conseil et du comité exécutif, tandis que Mme Paulette Martineau-Quessy, commissaire à la CS Taillon, devient vice-présidente du conseil.

Font aussi partie du comité exécutif: M. Jacques Tremblay, commissaire à Greenfield Park et membre du conseil depuis 1974-75; Mme Joan Lafortune, commissaire à la CS Saint-Exupéry; M. Roger Lacombe, commissaire à la CS Jacques-Cartier.

Par ailleurs, quatre nouvelles figures apparaissent: MM. Jacques Gagnon (Saint-Exupéry), Walter Pearce (Mont-Fort), Mme Claire Côté (Varenes) et M. Robert Laforest (Varenes).

A la CSR Lignery, Mme Huguette Lafontaine, de Brossard, a été choisie présidente du conseil des commissaires, tandis que Mme Lucie Tessier-Normandin, de LaPrairie, ex-présidente de la régionale, devient vice-présidente du conseil. Quant au comité exécutif, il sera présidé par M. Emile Côté, de Napierville.

Les autres membres du comité exécutif sont: MM. Gilles Fournier, de Brossard; Gilles Caron, Jean-Guy Cloutier et Gérard Létourneau, de LaPrairie; et Gérard Desrosiers, de Napierville.

A la régionale de Yamaska, le maire de Saint-Hilaire, M. Honorius Charbonneau, demeure président du Conseil des commissaires.



(Photo La Presse)
Les postes de commande aux Commissions scolaires régionales de Chambly et de Lignery passent aux mains des femmes cette année, Mme Paulette Martineau-Quessy étant du nombre à titre de vice-présidente de la CSRC.

Saint-Hilaire

Un excédent budgétaire de \$86,000

par Michel GIRARD

Les états financiers de l'année 1977 de la municipalité de Mont Saint-Hilaire révèlent que cette dernière a une santé financière particulièrement saine.

En plus de s'être soldé par un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de \$86,317, l'exercice financier de l'an passé confirme que Saint-Hilaire maîtrise bien son portefeuille avec un ratio entre la dette obligataire et l'évaluation imposable de la ville se situant à 7,7, ce qui est relativement bas comparativement à plusieurs villes de la Rive sud.

Le maire Honorius Charbonneau n'est aucunement surpris du bon état des finances de sa

ville parce que, dit-il, «à Saint-Hilaire on a compris la nécessité et le devoir de vivre selon ses moyens de manière à ne pas imposer à nos citoyens un lourd fardeau fiscal.»

D'ailleurs, M. Charbonneau et ses confrères du conseil se font une obligation de maintenir, à moyen terme du moins, ce ratio entre la dette obligataire et l'évaluation de la ville en-deçà de huit pour justement conserver leur excellente réputation financière.

Signalons aussi que la ville, au 31 décembre 77, possède un surplus budgétaire accumulé de \$181,421, un fonds de réserve de plus de \$100,000 et un fonds de roulement de \$100,000.

Toutefois, afin de garder un bon équilibre budgétaire dans les prévisions de 1979, les contribuables de la ville verront probablement leur compte de taxes subir une légère hausse d'environ \$0.05 du \$100 d'évaluation, l'an prochain. Ainsi, le taux de la taxe foncière sera majorée approximativement à \$1.

Cette année la ville n'entend pas se lancer dans aucun projet d'envergure et selon le maire il ne semble pas en être question avant quelques années.

A Saint-Hilaire, la philosophie qui prédomine consiste à rester le plus longtemps possible une petite municipalité de façon à protéger le cachet «campagnard» qui en fait conséquemment l'une des plus belles villes de la Rive sud sinon du Québec.

Au niveau de la gestion financière, l'administration municipale a mis en place des contrôles extrêmement sévères pour s'éviter des surprises désagréables comme ce fut le cas ces dernières années dans plusieurs municipalités de la Rive sud de même envergure.

Du côté du développement domiciliaire, le conseil a adopté une attitude prudente en y allant à un rythme raisonnable, au dire de M. Charbonneau.

Un projet de \$470,000

Saint-Basile tiendra un référendum sur la construction d'un nouvel hôtel de ville

par Michel GIRARD

La municipalité de Saint-Basile-le-Grand tiendra un référendum sur le projet de construction d'un nouvel hôtel de ville dont les coûts sont évalués à \$470,000.

Le conseil de ville a dû adopter une résolution à

cet effet lors de sa séance régulière du mois afin de se conformer au résultat des jours de registres tenus récemment sur cette question où 324 citoyens, soit 87 signataires de plus que le nombre minimal requis, se sont prononcés en faveur du référendum.

La date retenue par l'administration municipale pour la tenue du référendum est le samedi 9 septembre. Celle-ci est toutefois sujette à confirmation de la part de la ville.

Aux yeux du conseil, la construction de ce nouvel édifice s'avère

prioritaire en 1978 car le présent hôtel de ville, dont l'immeuble est une ancienne école, ne répond plus aux besoins de la municipalité. Il est beaucoup trop petit et il nécessite de grosses réparations.

Etant donné qu'il faille absolument trouver une solution de rechange à ce vieil édifice, l'administration de Saint-Basile juge opportun de profiter du Programme d'aide à la construction d'équipements des édifices municipaux (PACEM) du ministère des Affaires municipales qui leur accorde un octroi de \$123,000. Ainsi, la ville a la possibilité de se doter d'une bâtisse neuve pour une somme de \$247,000, ce qui n'alourdirait pas tellement le fardeau fiscal des citoyens.

On a calculé que les répercussions financières sur les comptes de taxes des contribuables se chiffrent aux alentours de \$0.4½ du \$100 d'évaluation.

Avant de confirmer la

date du référendum, le conseil veut s'assurer que le ministère des Affaires municipales acceptera de reporter à plus tard sa date limite du 15 septembre pour le début des travaux. Une demande en ce sens a été adressée la semaine dernière aux autorités du PACEM.

Si les 2,300 contribuables votent en faveur du projet d'hôtel de ville, l'immeuble actuel sera réaménagé en centre de loisirs.

Du côté des citoyens récalcitrants, il faut signaler que ces derniers semblent pessimistes devant les estimés présentés. Ils pensent pour la plupart que l'hôtel de ville coûtera beaucoup plus cher que prévu et que le fardeau fiscal des citoyens sera supérieur à \$0.4½ du \$100 d'évaluation.

Notons que le futur hôtel de ville serait localisé à côté du garage municipal sur la rue Des Ormes.

La Presse Rive Sud

LA PRESSE-RIVE SUD est publiée par La Presse, Limitée.

Les bureaux du service de la rédaction sont situés au 110, rue de La Barre, Édifice Le D'Assigny (métro Longueuil), Longueuil, Québec (J4K 1A3).

REDACTION: 651-0970

PUBLICITÉ-DETAIL: 285-7202

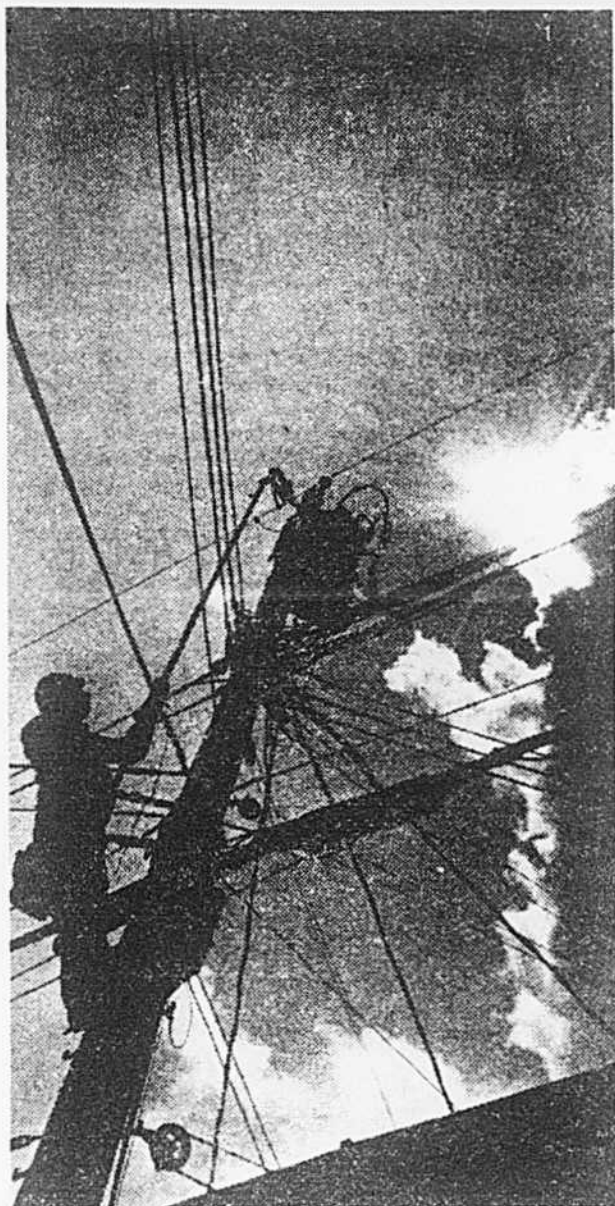
PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306

PUBLICITÉ PETITES ANNONCES: 285-7111

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de la Rive sud doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285-6911

La Presse-Rive sud dessert les localités suivantes:

- | | | |
|-------------------|----------------------|--------------------|
| — Beloeil | — Lemoyne | — St-Damase |
| — Boucherville | — Longueuil | — St-Hilaire |
| — Brossard | — Notre-Dame | — St-Hubert |
| — Candiac | — Otterburn Park | — St-Jean-Baptiste |
| — Carignan | — Richelieu | — Ste-Julie |
| — Chambly | — St-Amable | — St-Lambert |
| — Contrecoeur | — St-Antoine | — Ste-Madeleine |
| — Delson | — St-Basile-le-Grand | — St-Marc |
| — Greenfield Park | — St-Bruno | — St-Roch |
| — LaPrairie | — Ste-Catherine | — Varenes |
| | — St-Constant | — Vercheres |



(Photo La Presse)

Trois soirées d'information pour éclairer le dossier de l'électricité, à Saint-Basile.

SAINT-BASILE

Le jugement de la Régie de l'électricité en appel

par Michel GIRARD
Le Conseil de Saint-Basile-le-Grand a décidé lors de sa séance spéciale de la semaine dernière d'en appeler du jugement de la Régie d'électricité et du gaz qui déclare irrecevable la requête de la ville au sujet de la légalité ou non de la résolution du Conseil de Beloeil autorisant son réseau électrique à ne pas poursuivre le prolongement de ses fils dans les nouveaux développements de Saint-Basile et à charger la surcharge tarifaire de 15 p. cent depuis novembre 1976.

L'administration municipale de Saint-Basile a autorisé ses procureurs à introduire une nouvelle requête en Cour supérieure du Québec pour faire émettre un bref de mandamus enjoignant la Régie de l'électricité et du gaz de recevoir favorablement la requête de la ville pour procéder à son audition le plus tôt possible.

On se rappelle que la Régie a opposé, par vote partagé de 3 contre 1,

une fin de non-recevoir à la demande de la municipalité en prétextant qu'elle n'a pas juridiction pour intervenir à l'encontre des taux d'électricité exigés par l'Hydro-Beloeil et que Saint-Basile, n'étant pas distributrice d'électricité dans son territoire au sens de la loi de la municipalisation de l'électricité, ne peut invoquer l'article 17 de cette loi pour contraindre Beloeil à fournir son électricité aux futurs abonnés des nouveaux développements domiciliaires.

En portant cette cause en appel devant la Cour supérieure du Québec, les procureurs de Saint-Basile ont pris soin de bâtir leur plaidoirie sur l'argumentation du dissident, Me Denis Savignac, vice-président de la Régie d'électricité et du gaz.

Pour Me Savignac, «il est impensable socialement, économiquement et légalement que le législateur n'ait pas voulu apporter de solution

dans la loi de la municipalisation de l'électricité à un tel conflit de fourniture d'électricité dont les conséquences peuvent priver une population des services essentiels, tels que les services d'aqueduc, d'égouts et d'éclairage des rues».

Et il ajoute dans son rapport qu'il est d'intérêt public que Saint-Basile obtienne et continue d'obtenir les services d'électricité de Beloeil au meilleur prix possible.

Comme on sait, le conseil de Beloeil avait justement abusé de ses pouvoirs en décidant en mai dernier de couper le courant à une quarantaine de familles qui refusaient de payer la surtaxe de 15 p. cent.

Aussi, il est important de signaler que Beloeil, pour forcer Saint-Basile à passer une résolution acceptant de ne pas contester les tarifs de l'Hydro-Beloeil, a refusé de raccorder les nouveaux développements de la ville.

D'ailleurs, pour être raccordé, les promoteurs des projets domiciliaires sont contraints présentement à verser

un dépôt supplémentaire de \$100 par maison dans les coffres de Beloeil. De par ce dépôt, le conseil de Beloeil a trouvé le moyen de s'assurer que les nouveaux abonnés ne contesteront pas la surcharge de 15 p. cent.

Soirées d'information

Etant donné qu'il y a eu plusieurs nouveaux développements dans ce dossier de l'électricité, l'Association des rattachés de Saint-Basile organise cette semaine trois soirées d'information à l'intention des abonnés.

Ces séances se tiendront à compter de ce soir à l'hôtel de ville de Saint-Basile, entre 18 et 21 heures. Elles se poursuivront aux mêmes heures demain et jeudi.

Elles ont pour but de renseigner les citoyens sur les démarches de la municipalité devant la Régie de l'électricité et du gaz et de la Cour supérieure et sur les intentions du gouvernement Lévesque quant à l'unification des tarifs d'électricité à compter de janvier 1979 et au sort réservé à l'Hydro-Beloeil.

Le règlement 997 à Boucherville

Les soumissions ont été reçues pour le centre socio-culturel et l'aréna

par Lucien RIVARD

Même si la municipalité n'a pas encore décidé si on allait recourir à un référendum pour faire accepter ou rejeter par la population le règlement 997, décrétant un emprunt de \$4,218,100 pour pourvoir au financement de la construction d'un complexe abritant un centre socio-culturel et une bibliothèque, de même qu'une deuxième patinoire couverte, l'élaboration de ces projets a suivi les étapes normales.

Ainsi, les soumissions qui avaient été demandées pour ces projets ont été ouvertes par le greffier de la municipalité. Les contrats ne peuvent toutefois pas être octroyés tant qu'un référendum n'aura pas été tenu sur la question.

Les plus basses soumissions reçues indiquent un coût inférieur de \$200,000 aux estimés dans le cas du centre

socio-culturel et un coût légèrement supérieur pour la patinoire couverte.

Huit firmes ont soumissionné pour le centre socio-culturel et le montant des soumissions varie de \$2,290,000 à \$2,960,000, la plus basse ayant été présentée par la firme Sogec Contractors Ltd. Les estimés prévus au règlement 997 faisaient état d'un coût de construction de \$2,495,000.

Quant à l'aréna, c'est la maison Lehoullier et Poulin Ltée qui a soumis la plus basse cotation avec un montant de \$1,393,200, ce qui est légèrement supérieur aux prévisions mais ce qui s'explique par le fait que le projet original prévoyait une patinoire ouverte huit mois par an alors que l'on a demandé des prix pour la construction d'un aréna qui pourra servir 12 mois par année.

Commentant ces soumissions, le maire

Yvon Julien a soutenu que c'est le temps de bâtir au Québec pour profiter des coûts avantageux que procure la stagnation actuelle de l'industrie de la construction.

Tout en se disant déçu de la tournure des événements, il a répété une fois de plus qu'il allait continuer à se battre pour la réalisation de ces projets qui font partie du plan triennal de dépenses en immobilisations que la municipalité a déposé en mai dernier.

Le maire Julien est quand même confiant quant à l'issue de la lutte qui s'est engagée à Boucherville entre l'administration et un comité de citoyens «anonyme». M. Julien a qualifié les méthodes du comité de «technique moderne pour faire sauter les gouvernements», mais il a ajouté: «Je fais confiance au gros bon sens des gens».

Le premier magistrat, qui avait déjà convoqué une assemblée d'information sur le plan triennal de dépenses en immobilisation de \$25 millions, devait récidiver, hier soir, au cours d'une assemblée qui se tenait à la Polyvalente de Mortagne.

Cette assemblée, au cours de laquelle M. Julien a dit qu'il reprendrait de A à Z les informations sur la question, devait se faire avec les concours des bénévoles oeuvrant dans le domaine des loisirs.

Le maire souhaitait également la participation du comité des citoyens, qu'il a défié publiquement il y a deux semaines, mais il y avait très peu de chance que ce mouvement, qui a certainement des ambitions politiques, ne se dévoile aussi rapidement.

SURPLUS DE LOCATION

Télé-couleur
20"

\$199

Noir et blanc
20"

\$79



677-8984

LESSARD

LESSARD INC. 2219, Ch. CHAMBLY, LONGUEUIL

911

Nouveau service d'appel d'urgence à Longueuil

par Germain TARDIF

Les citoyens de Longueuil disposent maintenant et à partir de tout de suite d'un numéro de téléphone d'urgence unique qui permet de communiquer avec la police, les pompiers ou les ambulances.

Il suffit, désormais, de signaler 911, numéro à trois chiffres rapides à signaler et qui se retient bien.

Le système, coordonné par la police de Longueuil, est pourvu d'une centrale téléphonique située au poste de police de Longueuil. L'opératrice qui reçoit l'appel d'urgence l'achemine immédiatement aux services requis, soit la police, soit le service des incendies, soit l'ambulance, soit deux ou trois de ces services s'ils sont tous requis.

La société Bell Canada a fourni ses facilités et son

équipement technique pour mettre ce système à point.

L'appel d'urgence est gratuit à partir des boîtes téléphoniques. Il n'est pas nécessaire de déposer des pièces de monnaie.

Avantages

L'inspecteur-chef Pierre Robidoux a résumé les avantages que comporte le nouveau système centralisé d'urgence:

- rapidité de l'information;
- meilleure coordination entre les services requis en passant par la centrale;
- possibilité de demeurer en ligne avec l'interlocuteur en détresse parce que la communication ne peut être coupée que par la centrale et non par l'interlocuteur;
- possibilité de rappeler la personne si elle raccroche, ce qui peut survenir dans des cas de nervosité;
- dans des cas d'urgence,

si la personne en détresse ne peut préciser les lieux où elle se trouve, la police peut retracer l'endroit de l'appel par l'entremise de Bell Canada.

Cette facilité de retracer les appels est de nature à éliminer un nombre considérable de fausses alertes dont étaient notamment victimes les pompiers, avec l'ancien système des boîtes publiques d'alarme.

Urgence

«Il y a urgence et urgence», souligne le directeur de la police de Longueuil, M. André Gendron. «Si vous appelez à 911 pour un chat malade, vous allez vous faire dire que ce n'est pas ça, l'urgence.»

Pour prévenir de tels abus, la police de Longueuil a dressé une liste de cas que l'on peut considérer urgents et qui justifient l'utilisation du «911».

- accident de la route ou

autre nécessitant une intervention immédiate;

- personne malade ou blessée;
- feu ou fumée indiquant qu'il y a incendie;
- enfants jouant avec des matières dangereuses;
- personne attaquée;
- vol dans une maison, un magasin, un véhicule ou autre endroit;
- bref, toute situation où une intervention d'urgence est nécessaire.

La mise en vigueur du système «911» annule, évidemment, l'ancien système et les anciens numéros que l'on utilisait pour rejoindre les services de la police ou des incendies.

Ainsi, les numéros 677-9171 et 677-9151 sont d'ores et déjà discontinués, ceci depuis le 5 juillet.

Le coût d'installation du nouveau système est d'environ \$7,000 mais la réduction

des coûts due à la centralisation des appels compensera rapidement et considérablement pour cette somme, surtout si l'on tient compte du fait que les fausses alertes que reçoit le Service des incendies coûtent cher au bout de l'année.

Le maire Marcel Robidas a, à ce sujet, signalé que la majorité de la population étant pourvue du service téléphonique, on s'est aperçu que ceux qui utilisaient les boîtes d'alerte installées dans les rues étaient, pour la plupart, ceux qui s'amusaient à faire de faux appels d'urgence.

Pour sa part, le directeur du Service de prévention des incendies de Longueuil, M. Léon Daigneault, s'est dit confiant d'éliminer la majeure partie des faux appels que reçoit quotidiennement son service et a exprimé sa hâte de voir les prochaines statistiques à ce sujet.

Les taxes de service de Saint-Constant seront payées par les propriétaires

par Germain TARDIF

À l'instar de beaucoup d'autres villes, la taxe d'eau et de vidanges, à Saint-Constant, sera payée par les propriétaires des maisons à logements et non plus par les locataires.

Ainsi en a décidé, la semaine dernière, le conseil municipal qui a adopté un règlement en ce sens malgré la présentation d'une pétition signée par quelque 85 propriétaires qui s'opposaient à cette mesure.

Le conseiller Y. Longtin a été la seule voix dissidente au conseil et il a tenu à ce que sa dissidence soit bel et bien enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée.

Le nouveau règlement se motive par la perte de sommes assez importantes due au départ fréquent de locataires avant que ceux-ci ne se soient acquittés de leurs taxes.

«Il devient alors très difficile, sinon impossible, de récupérer ces taxes, avait expliqué plus tôt le maire Claude Hébert. Et lorsqu'on est parvenu à retracer un locataire débiteur, les frais de recherche et de procédures judiciaires qui s'ensuivent dépassent souvent le montant dû.»

Lors de la réunion de juin dernier, le conseil avait dû adopter une résolution pour annuler les comptes non acquittés de locataires des années 1975 ou avant, comptes dont le total s'élevait à quelque \$10,000.

En imposant le proprié-

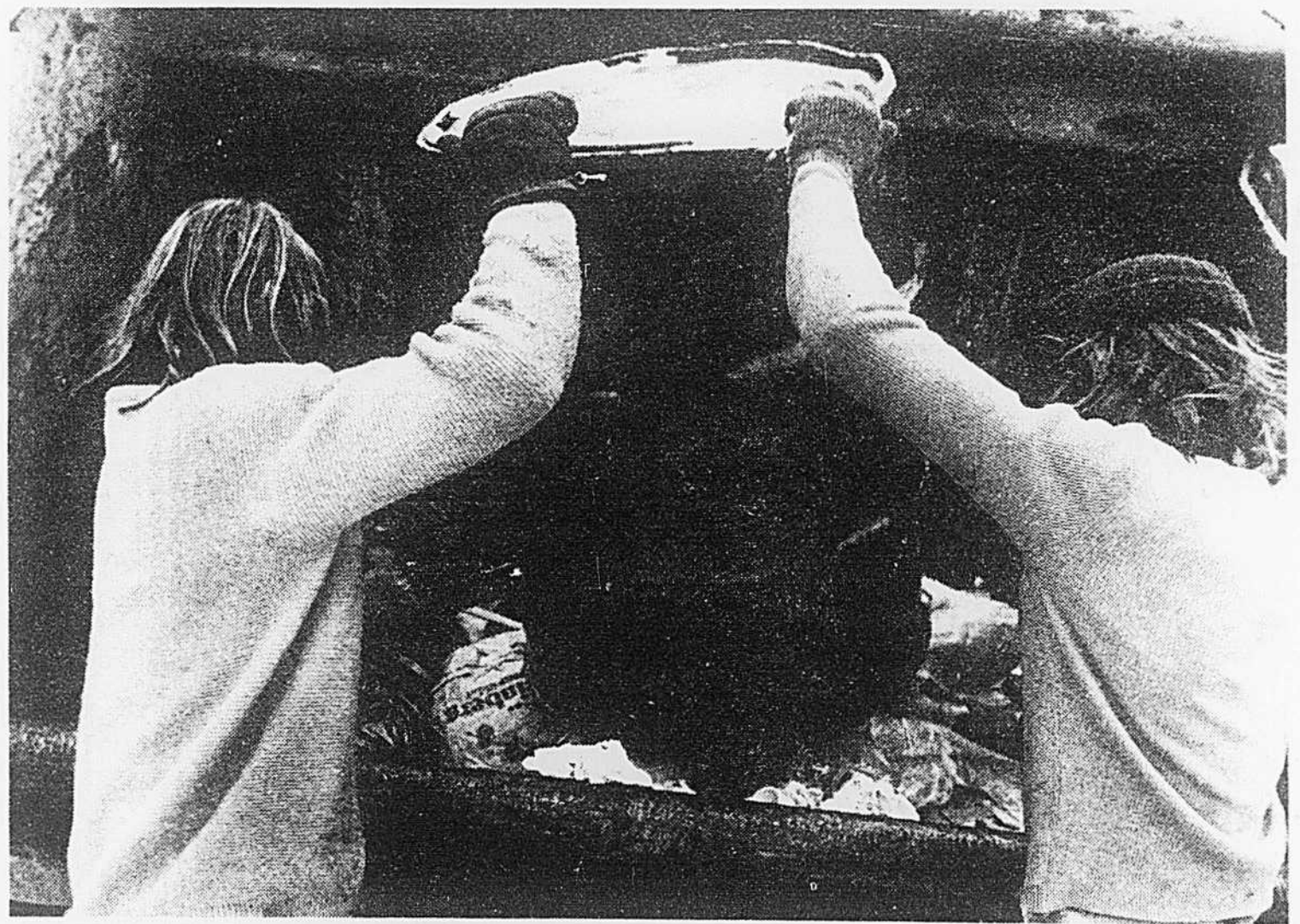
re plutôt que les locataires, la ville est d'avis qu'elle éliminera de telles pertes, quitte

pour les propriétaires à augmenter leurs loyers pour l'équivalent des taxes qu'ils

doivent eux-mêmes verser désormais.

Le nouveau règlement en-

trera en vigueur à compter de l'envoi des comptes de taxes du 1er juillet 1979.



En vertu d'un nouveau règlement adopté la semaine dernière, les propriétaires devront payer eux-mêmes les taxes

d'eau et de cueillette des ordures qui étaient auparavant payées par les locataires.

les p'tites nouvelles

par Germain TARDIF



Le pont Richelieu en avance

Grâce aux pressions exercées par les administrateurs municipaux de Beloeil et de Saint-Hilaire, par le député de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, ainsi que par de nombreux citoyens, les travaux de réfection du pont Richelieu, qui relie ces deux villes, sont maintenant terminés et ceci trois semaines avant la date d'échéance des travaux. Ainsi les automobilistes ont retrouvé le sourire, les commerçants recommencent à mieux vivre et le pont a cessé d'être le sujet numéro un de conversations de tout le monde.

La CEE de Brossard: \$8.8 millions

Après 17 mois d'opération, la Caisse d'entraide économique de Brossard a un capital souscrit de \$8.8 millions, dont plus de \$4 millions en actif, et compte 1,954 membres.

Ces chiffres ont été révélés lors de la dernière assemblée générale annuelle, la deuxième depuis son existence de la CEE, tenue récemment.

Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mai dernier, un taux d'intérêt de 11 p. 100 a été versé aux membres sur le capital payé.

La philosophie de l'entraide économique, selon le président, M. Roger Dubé, est de redistribuer les avoirs des membres dans la région sous forme de prêts, profitant ainsi à toute la collectivité.

C'est ainsi que la CEE de Brossard a consenti 152 prêts à ses membres pour une somme globale de \$3,260,018.

Le président Dubé prévoit que, d'ici trois ans, la CEE de Brossard aura atteint 10.000 membres avec un investissement total de \$20 millions.

Entre-temps, les membres sortants du conseil d'administration, du conseil de surveillance et de la commission de crédit ont été réélus pour un mandat de trois ans.

Ce sont MM. Jean-Guy Lahaie et Guy Richard, au CA; André Primeau, au CS; et Daniel Harvey à la CC.

La poussière à Saint-Constant

Un groupe de citoyens de l'arrondissement Jacques Leber ont fait des représentations à la ville de Saint-Constant, lors de la dernière réunion du conseil, pour se plaindre de la terre qui recouvre les rues avoisinantes de l'école Jacques-Leber où s'effectuent des travaux d'agrandissement.

Ils souhaitent que la ville procède à l'arrosage et au balayage de ses rues et, d'autre part, qu'elle prenne les moyens de forcer les camionneurs à recouvrir leurs voyages de terre d'une toile.

Le conseil a promis de faire en sorte que les vœux de ces citoyens soient exaucés.

Garage municipal à Saint-Constant

À la suite de l'aménagement d'un poste de police dans la bâtisse qui servait auparavant de garage municipal, la ville de Saint-Constant doit procéder à la construction d'un nouveau garage.

Le conseil a adopté à cette fin, lors de sa dernière réunion, un règlement autorisant la construction de ce nouveau garage dont le coût ne dépassera pas \$67,663 et qui sera situé en bordure de la montée de la Saline, à proximité du chemin de fer.

La résolution a été adoptée à l'unanimité quoique quelques conseillers aient reproché au maire Claude Hébert de ne pas les avoir informés suffisamment sur les détails du projet.

Beloeil a un nouveau directeur général

La ville de Beloeil, qui était sans directeur général depuis plusieurs mois, vient de s'en donner un en la personne de M. Michel Labrecque, C.G.A.

Le nouveau titulaire de ce poste important est âgé de 35 ans et est diplômé des Hautes études commerciales. Il a déjà une expérience de 10 ans dans la vie municipale, notamment dans le domaine de la comptabilité, et a exercé sa profession à Dorval et à Laval.

M. Labrecque était, depuis janvier, trésorier-contrôleur de la ville de Beloeil. Ceci veut donc dire qu'un nouveau poste est ouvert dans cette ville.

L'objectif que vise M. Labrecque, dans ses nouvelles fonctions est de compléter la réorganisation administrative de la ville en insistant sur l'assainissement de la gestion financière.

Cinq médecins au CLSC Longueuil-ouest

Le nombre de médecins en poste au CLSC Longueuil-ouest passera de deux à cinq à la mi-juillet. Rappelons que les consultations se font sur rendez-vous et que, pour ce faire, il faut composer 651-9830.

Ce CLSC dispose aussi maintenant d'un service de radiographie générale et d'un laboratoire où se font les tests d'usage en biochimie, en microbiologie et en hématologie. La population peut bénéficier de ces services sur prescription médicale et sur rendez-vous.

Enfin, la nutritionniste peut, toujours sur rendez-vous, recevoir en consultation toute personne aux prises avec un problème de poids ou soucieuse de vérifier ou améliorer son alimentation ou, encore, d'établir un régime en rapport avec diverses maladies.

Route détournée à La Prairie

En parlant de réfection de pont, il y a aussi le viaduc de la route 104 qui passe au-dessus de la voie du CN, qui est refait à La Prairie.

Les travaux consistent à refaire le béton de la dalle et l'asphalte, ce qui nécessite un détournement de la circulation pour deux semaines, à compter de la semaine dernière.



C'était 22,987

La Thunderbird 1978 qu'avait fait tirer le 20 juin dernier, la Chambre de commerce de la Rive sud appartient maintenant à quelqu'un. Il s'agit d'un M. Boda, de Fabreville. Il était le détenteur du numéro gagnant, le 22,987. La Chambre ne nous a pas fourni le prénom mais pour bien montrer que le tirage a vraiment eu lieu, elle nous a fourni la photographie du tireur tirant, en l'occurrence, M. André Boisvert, du garage Boisvert de Boucherville.

Les automobilistes peuvent passer par la 35, s'ils viennent de Saint-Jean. S'ils se sont engagés sur la route 104, ils devront faire un détour via le rang Saint-Raphaël, la montée Saint-Raphaël et le chemin de la Bataille... ou de la Bagarre, comme se plaît à la nommer l'humoriste bien connu qu'est le maire Jean-Marie Lamoureux, de La Prairie.

Vive les vacances!

La politique prend elle aussi des vacances.

C'est ainsi que les bureaux du député Jacques Olivier à Longueuil et à Ottawa sont fermés depuis hier et le resteront jusqu'au 7 août.

Il en va de même pour le bureau, à Greenfield Park, du député Gilles Michaud du comté de La Prairie, lequel sera fermé du 17 juillet au 6 août.

Quant au local du Parti québécois du comté de Taillon, le comté du premier ministre Lévesque, il ne reste ouvert que le mercredi soir, entre 19 et 22 heures, ceci pour toute la durée des mois de juillet et d'août.

LOUEZ

Un télé-couleur
Panasonic

14" portatif	20"	25" console
\$17 par mois	\$20 par mois	\$30 par mois



677-8984

LESSARD
LESSARD INC. 2219, Ch. CHAMBLY, LONGUEUIL



Nouvel exécutif du PLQ de Chambly

Le Parti libéral du Québec, comté de Chambly, a récemment procédé au choix d'un nouvel exécutif, lors d'une réunion qui s'est tenue à Boucherville en présence du chef du PLQ, M. Claude Ryan, et de son épouse. C'est M. Guy Gévry, de Boucherville, qui a été élu président. De gauche à droite, nous voyons M. Denis Héту, vice-président; Mme Claudette Martineau, vice-présidente; M. Gévry; Mlle Francine Cahour, représentante des jeunes; M. Jean-M. Laverdière, trésorier; ainsi que Mme et M. Ryan.

Le Centre d'accueil Gérard-Marie-Coderre sera construit au cours de l'hiver prochain

par Lucien RIVARD

Après de nombreux délais, dont un changement de gouvernement, ce qui devait amener une révision du dossier, la Corporation du centre d'accueil de Longueuil vient d'annoncer que le centre d'hébergement pour personnes âgées que l'on planifiait, depuis déjà près de cinq ans, sera finalement construit au cours de l'hiver prochain.

Tout en disant sa grande satisfaction de voir le projet arriver à terme, le président de l'organisme à but non lucratif, M. Fernand Blanchard, a fait ressortir l'urgent besoin pour la ville de Longueuil d'un tel centre qui pourra recevoir 100 pensionnaires, dont une cinquantaine de malades chroniques.

M. Blanchard a précisé que les appels d'offres seront vraisemblablement lancés en septembre et que la construction proprement dite pourrait débuter en novembre prochain.

Le futur centre sera érigé sur un terrain de 106,000 pieds carrés qui avait déjà été acquis en septembre 1976, dans la future rue Beauvais, dans le Domaine Gentilly,

dans le secteur du colisée Jean-Béliveau.

Ce terrain a été acquis par la Corporation d'hébergement du Québec à partir des cinq ou six sites qui lui avaient été suggérés.

On sait que la firme Roch Entreprises avait offert un terrain dans le futur centre-ville de Longueuil, mais que ce choix avait été rejeté, le terrain se trouvant en plein champ et ne rencontrant pas, de ce fait, les critères de la Corporation, à savoir: facilités d'accès, voisinage construit, proximité de parcs et d'écoles, emplacements commerciaux peu distants, etc.

Près de \$3 millions

Une fois terminé le projet aura coûté tout près de \$3 millions. On sait qu'un arrêté ministériel émis le 26 mai 1976, fixait le coût du projet à \$2,181,639, montant qui devait être indexé au coût de la vie jusqu'à la réalisation de la construction.

L'immeuble sera une copie conforme d'un centre d'accueil actuellement existant

dans la ville de Gatineau. Ceci en fonction de la nouvelle politique du ministère des Affaires sociales qui favorise l'utilisation de plans d'immeubles déjà existants, ce qui a été fait entre autres pour le deuxième hôpital de la Rive sud, qui sera la répétition d'un hôpital de Saint-Jean.

En agissant de la sorte, le MAF a rejeté les plans qui avaient déjà été préparés pour le Centre d'accueil de

Longueuil et pour lesquels on avait déjà versé une somme de \$45,000.

Les plans du centre d'accueil de Gatineau devront cependant être revus pour les adapter à la construction sur le terrain de la rue Beauvais. Même si l'on a changé de plans, ce sont les mêmes firmes de professionnels qui continueront à s'occuper du dossier.

Le nouveau centre d'accueil

portera le nom de Gérard-Marie Coderre, qui vient de prendre sa retraite après avoir été évêque du diocèse de Saint-Jean pendant 25 ans.

M. Blanchard a souligné que le prélat avait déjà donné son accord à l'utilisation de son nom pour désigner le centre.

Ce projet est financé par la Société d'habitation du Québec.



Le centre d'accueil qui sera construit à Longueuil par une corporation à but non lucratif sera une copie conforme d'un immeuble semblable actuellement érigé dans la ville de Gatineau. Sa construction devrait débuter en novembre prochain, sur la future rue Beauvais, dans le Domaine Gentilly.

VOICI DES EXPERTS DE LA RIVE SUD

Spécialistes dans les domaines les plus variés, ils sauront répondre à toutes vos exigences

Centre dentaire Charles Lemoyne

100, Place Charles-Lemoyne, Suite 260, Métro Longueuil

Tél.: 674-1504

Dr L. Bertrand, D.M.D.
Dr G. Binette, D.M.D.
Dr P. Gascon, D.M.D.
Dr J.P. Loisel, D.O.S.
Dr J. Sherman, Chir. Buc.

Lun. au ven.
8h à 21h
Sam. - Dim.
10h à 15h

TEL.: (514) 465-2220
MONTREAL 861-7543

BERGERON, DUBE, LABROSSE & ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
EDIFICE PLACE DU COMMERCE
1570, BOUL. PROVENCHER, BUREAU 320
BROSSARD, QUEBEC, J4W 2T8

Rés.: 651-9143

Tél.: 674-3339

JOSEPH TAPP ENR.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
MENUISERIE, RÉNOVATION ET RÉPARATION
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

86, rue Pasteur,
Longueuil, Québec.
J4L 1E8

Armoires de cuisine
Finition de sous-sol
Salle de bain

AVOCATS

CHIQUETTE BISSONNETTE & GIRARD

Gilles Chiquette Jacques Bissonnette
Hélène B. Chiquette Pierre D. Girard

90, boul. Ste-Foy, suite 200 à Longueuil

Tél.: 463-3430

Bureau de Marieville au 394, Claude de Ramesay
Tél.: 466-3351

Le code secret
des meilleurs échanges
Les petites annonces

285-7111

Emery, Martin et associés
comptables agréés

567, ave Victoria,
St-Lambert, Qué.
J4P 3R2

Tél. 465-4881

En camion à travers les champs

Vol de plus de \$100,000 à la Canadian Honda de Boucherville

par Lucien RIVARD

La Sûreté municipale de Boucherville poursuit toujours son enquête pour tenter de mettre la main au collet des audacieux cambrioleurs qui ont subtilisé pour plus de \$100,000 de marchandises au centre de distribution de la compagnie Canadian Honda, au 1401, rue Ampère, dans le parc industriel de Boucherville.

Pour réussir leur forfait, les malfaiteurs ont volé un camion sur un terrain du magasin Faucher, au 1400, boul. Montarville, et c'est en voyageant à travers les champs que les cambrioleurs ont entrepris de vider systématiquement

les étagères de la Canadian Honda.

Le coup est l'oeuvre d'individus qui avaient bien planifié leur forfait et qui connaissaient certainement les lieux et les habitudes de ce secteur très peu habité.

Avant de perpétrer leur vol, les malfaiteurs avaient jalonné leur chemin dans le champ à l'aide de piquets après avoir soigneusement choisi les endroits où ils franchiraient les fossés.

Pour s'introduire dans l'immeuble, les voleurs ont percé le mur arrière de l'édifice, évitant ainsi le déclenchement du système d'alarme qui ne passe pas dans les murs.

On présume que le vol aurait été commis au cours de la nuit de samedi à dimanche de la semaine dernière. Il a été découvert après que les policiers eurent retrouvé le camion de la compagnie Faucher, abandonné dans le champ où il s'était enlisé.

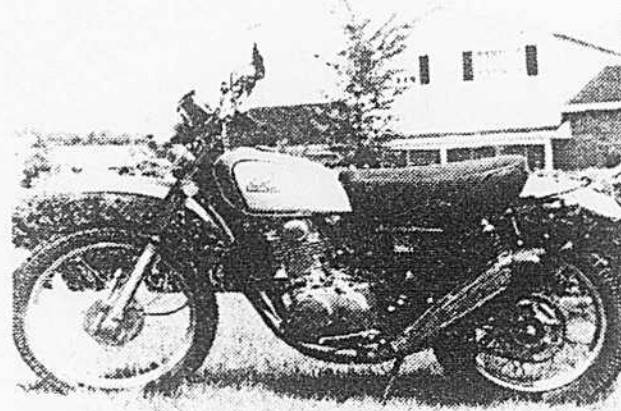
Selon les traces qui ont été relevées, la police a établi que le camion s'était enlisé à plusieurs reprises au cours de ses voyages dans le champ.

Le butin est constitué en majeure partie d'accessoires d'automobiles et de motocyclettes, mais il faudra procéder à un inventaire complet pour déterminer de façon exacte ce qui a été emporté dans ce cambriolage.

Un porte-parole de la compagnie nous a révélé que le montant du vol pourra dépasser les \$100,000 mais qu'il faudra du temps encore pour pouvoir le fixer de façon précise.

Le même porte-parole a soutenu que selon le volume occupé par les articles qui ont été dérobés, les malfaiteurs ont dû effectuer trois ou quatre voyages avec leur camion.

Le véhicule a dû être



Une expédition préparée avec la plus grande minutie.

mis à rude épreuve dans ses pérégrinations à travers champ, à ce point que les voleurs ont dû ajouter une pinte d'huile à moteur. Le contenant vide a été retrouvé par les policiers.

Les cambrioleurs n'étaient réellement intéressés que par le contenu de l'immeuble de la Canadian Honda parce qu'ils ont dédaigné des marchandises qui se trouvaient déjà dans le camion de Faucher au moment où ils l'ont dérobé. Ces marchandises ont été retrouvées intactes dans le véhicule abandonné.

Au cours de la semai-

ne précédant le vol, un résident du secteur avait été intrigué en voyant un camion portant l'inscription d'une fine de revêtement d'aluminium qui circulait dans ce champ avec énormément de difficultés. Quoiqu'il n'existe aucune certitude, on peut présumer que les malfaiteurs étaient à préparer leur coup.

Pour l'instant, la police est à colliger les informations entourant ce cambriolage audacieux et le détective André Jean, de la Sûreté municipale de Boucherville, qui mène l'enquête sur cette affaire, a révélé que des développements pourraient survenir au cours de cette semaine.

TARIFS
DE
PUBLICITE
ANNONCES
CLASSEES
RIVE NORD
RIVE SUD



*
285-7111

ANNONCES
CLASSEES
COURANTES

Minimum de 25 mots: \$2.00
Lignes additionnelles: \$0.40
chacune.

Toute annonce comportant
du gros caractère sera facturée
à \$0.40 la ligne.

ANNONCES
CLASSEES
ENCADREES

Minimum 14 lignes x 1 colonne
à \$0.40 la ligne agate.

Taux de contrat
(Annonces courantes ou encadrées
sur demande)

Publicité générale dans les
annonces classées: \$0.50

Couleur: \$100.00 par couleur,
section R.O.P.

Position garantie R.O.P.:
25% additionnel.

Heures de tombée:
17 heures le jeudi précédant
l'édition du mardi.

Dépôt à termes
6 mois à 2 ans **9 1/2 %**
Caisse d'entraide économique
de Brossard
7591, boul. Taschereau
Brossard, Québec **656-8400**

un seul numéro
285-7111

pour placer votre
petite annonce dans

rive nord
et
rive sud

tous les mardis

Supplément inclus dans LA
PRESSE régulière du mardi.

Toutes les nouvelles importantes
de la semaine se rapportant à
chaque région.

ATTENTION PROPRIÉTAIRES

Un SYSTÈME DE VENTILATION C.A.S. ÉLIMINE les PROBLÈMES SUIVANTS:

- Maison trop humide
- Buée et givre dans vos fenêtres et portes
- Cadres abîmés et dépeinturés tous les ans
- Sous-sol humide, grenier mal aéré
- Fumée, odeurs, moisissure
- Coût de chauffage trop élevé

Le Système C.A.S. remplace
L'HUMIDIFICATEUR
LE DÉSHUMIDIFICATEUR
LE PURIFICATEUR D'AIR

Nouveau système résidentiel
à partir de: \$295.
ESTIMATION GRATUITE

Garanti Silencieux
Bâti pour notre climat

5 ans
Résultats garantis
ou argent remis

VENTILATION C.A.S. RIVE-SUD INC.,
1063, rue Argenteuil
Saint-Bruno **(514) 653-2598**

Le congédiement de M. Georges Malko

«On est patient à Richelieu...» Mais quand on punit, on le fait bien mal

«On est bien patient à Richelieu», mais on dissimule mal une certaine impatience lorsque l'histoire du congédiement du chef de police de l'endroit, M. Georges Malko, revient sur le tapis un an et demi après le fait.

Peut-être pour la bonne raison que la Commission de police du Québec doit se prononcer prochainement sur l'un des aspects de ce dossier, et peut-être aussi parce qu'on est conscient que si tout était à recommencer, on y mettrait un peu plus de savoir-faire. Car l'histoire de l'abolition de la police à Richelieu est bien différente de ce qui s'est passé ailleurs au cours de la dernière année.

Basé en partie, comme ailleurs, sur les coûts énormes d'un service policier, le geste des édiles municipaux de Richelieu sent néanmoins les «chicanes de clochers». Ce geste a été mal amorcé, et il a eu pour effet de porter atteinte à la réputation du chef de police, un vieux résident de l'endroit qui occupait ce poste depuis 10 ans.

C'est le 14 janvier 1977, que le conseil de Richelieu a aboli son service policier, composé alors d'un agent et du directeur, M. Georges Malko. Dès le départ, le dossier était mal engagé: jouissant d'un statut de ville, Richelieu était obligée de maintenir son corps policier, à moins d'avoir obtenu au préalable une dispense du gouvernement. Fait à signaler, ce genre de dispense est relativement facile à obtenir, surtout pour une ville de moins de 2,000 habitants comme Richelieu.

Mais au lieu d'entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir cette permission, le conseil congédia purement et simplement M. Malko, prétextant les coûts de son service, mais également ses mauvais services et un manque de disponibilité.

Prisée de statuer sur le fond de la question, la Commission de police du Québec ne put que constater le fait: Richelieu n'avait pas de dispense lui permettant de se départir de son corps policier, et elle ne pouvait pas faire la preuve que le chef Malko avait été fautif dans l'exercice normal de ses fonctions. «Perdonne n'a pu



Le maire, M. Pierre Lareau, soutient qu'il n'y a aucune guerre de personnalités derrière cette affaire.

attaquer l'intégrité de l'appelant... plusieurs témoins ont même affirmé que M. Malko faisait bien son travail, et que leurs reproches se limitaient à un certain manque de disponibilité et certaines difficultés d'entente avec quelques employés du conseil», stipulait le rapport de la CMQ. Aux doléances du maire Pierre Lareau, qui avait signalé que le chef de police «défonçait» régulièrement ses prévisions budgétaires, la commission de police avait signalé que jamais le conseil n'avait émis une mise en garde formelle à M. Malko. Le maire lui-même avait reconnu qu'on «aurait pu le faire mais qu'on ne l'a jamais fait».

Devant ces faits, la Commission de police décida de réinstaller M. Malko dans ses fonctions, ordonnant à la ville de lui payer les semaines de salaire dû, ce qui fut fait.

Mais deux mois plus tard, soit le 1er février 78, le conseil obtint du gouvernement, un arrêté en conseil le dispensant de maintenir un service policier.

Bref, après avoir tenté en vain, de dénigrer le chef de police devant la Commission de police, le conseil de Richelieu fit, enfin, les démarches qu'il aurait dû faire en tout premier lieu, et qui lui auraient évité de ternir la réputation d'un homme pour sauver de l'argent aux contribuables.

Aucune protestation

A sa défense, l'administration municipale soulève sur-

Texte de
Gilbert LAVOIE
Photos de
Réal SAINT-JEAN

tout des points administratifs qui lui donnent raison: avec une population de moins de 2,000 habitants, Richelieu n'aurait jamais dû au départ demander un statut de ville et créer un corps policier. Doté d'un seul agent, le chef Malko n'était pas en mesure de fournir un service vraiment efficace, et la protection du territoire est à peu près aussi bien assurée maintenant par la Sûreté du Québec, qu'elle l'était pendant l'existence du corps de police municipale. Pour le même résultat, la ville épargne plus de \$50,000 par année.

Ces arguments n'ont pas été sans impressionner la population locale, qui a signé «à deux mains» une pétition demandant l'arrêt en Conseil dispensant Richelieu d'un corps de police. Le maire Lareau signale également qu'après avoir été élu avec à peine 7 voix de majorité en 1973, il a été reporté au pouvoir avec quelque 370 voix de majorité en novembre 1977,

Une zone criminogène importante

Petite ville d'à peine 2,000 âmes, Richelieu n'en demeure pas moins une zone criminogène assez importante en raison de la proximité de Chambly, et de la circulation importante qu'on y observe. La criminalité en général y est beaucoup plus élevée qu'à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, par exemple, une municipalité dotée d'une population plus imposante, et qui attire plus de 10,000 personnes à chaque été à cause de ses terrains de camping. Pourtant, personne à Richelieu ne semble avoir été ému par la disparition du service de police. Les autos de la Sûreté du Québec y passent de temps à autre, et ça semble contenter tout le monde.



Pour M. Georges Malko, c'est avant tout une question d'honneur qui demeure en cause aujourd'hui.

10 mois après avoir congédié le chef Malko. Il précise également que le conseil a été unanime dans toute cette histoire, et qu'il n'y a jamais eu de dissidents. Enfin, il souligne que personne n'a pris la défense de M. Malko à Richelieu. «En dix ans de service dans une petite ville, il aurait dû normalement se faire des amis qui se seraient portés à sa défense, or tel n'a pas été le cas», conclut-il.

Mais à cette dernière phrase qui fait allusion à une certaine insatisfaction de la population à l'endroit de M. Malko, le maire semble incapable, comme devant la Commission de police, d'apporter des preuves. Et qui plus est, il donne l'impression d'avoir puni sans avertissement préalable. Tout en citant l'élaboration d'un code d'éthique et la mise en application d'un meilleur contrôle du conseil sur les activités policières, M. Lareau n'est pas en mesure de citer un seul cas où les édiles municipaux ont émis officiellement des reproches au chef avant de le congédier.

Une question d'honneur

Pour M. Malko, c'est avant tout une question de principe qui demeure en cause aujourd'hui: son honneur.

«J'ai l'intention de me battre jusqu'au bout et je ne lâcherai pas; je veux sauver ma réputation. Ils ont dit que je ne faisais pas mon travail, mais il n'y a personne ici, qui peut me reprocher «gros comme une allumette», affirme-t-il.

Tout en reconnaissant que l'Arrêté en Conseil obtenu du gouvernement permet à Ri-

chelieu de ne pas maintenir un corps de police, M. Malko précise que cette dispense n'est valable que pour un an, et qu'aux yeux de la Commission de Police, il demeure toujours un «directeur de police».

C'est d'ailleurs ce point qu'a fait valoir son avocat M. Gilles Léger devant la CMQ le 25 avril dernier. «On ne peut pas congédier quelqu'un d'une façon définitive à partir d'une simple suspension temporaire de son service», précise-t-il. «J'ai donc demandé à la CMQ de convertir le congédiement de M. Malko en suspension d'un an.»

Dans la pratique, le procureur de M. Malko sait que le gouvernement songe à la régionalisation des forces policières, et il veut protéger les droits acquis de son client.

A Richelieu, on pense aussi que la régionalisation pourrait être la solution la plus facile à cet imbroglio. Néanmoins, conscient que la dispense qui leur a été accordée expirera en février prochain, le conseil a adopté une résolution stipulant que «advenant l'obligation de former un corps de police par ordonnance gouvernementale, le personnel sera choisi par examen, avec cahier de charges et M. Georges Malko en sera exclu».

Bref, après avoir échoué dans sa tentative de prouver que M. Malko avait été fautif dans l'exercice de ses fonctions, le conseil se fait encore une fois juge et partie, en tentant d'écarter arbitrairement l'ancien chef de police d'une fonction à laquelle il aurait pu être encore droit dans huit mois. Et encore une fois, l'attitude du conseil sent plus le «règlement de compte» que la décision administrative, et laisse porter publiquement des doutes sur la réputation de M. Malko.

«On est patient à Richelieu», avait expliqué le maire Lareau devant la Commission de Police, qui lui demandait pourquoi on n'avait pas averti préalablement le chef de police des lacunes présumées de son service. C'est à se demander si la patience excédée ne finit pas par produire des situations encore plus terribles, sur le plan humain, qu'une bonne chicane de temps à autre, au moment opportun.

Saint-Mathias

Texte de
Germain TARDIF

Photos de
Réal SAINT-JEAN

Le clocher de l'église de Saint-Mathias de Rouville est plus jeune de 30 ans que la bâtisse qui le soutient, ayant été construit en 1818.



Une église dans un cimetière

Le ministère des Affaires culturelles a procédé, récemment, au lancement d'une brochure de 21 pages abondamment illustrée sur l'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias de Rouville.

Cette publication s'inscrit dans la collection «Les retrouvailles» lancée par le ministère à l'occasion de la Semaine du patrimoine.

L'auteur de la brochure sur Saint-Mathias, M. Guy-André Roy, relate les faits qui ont marqué la construction de l'église et fait une description de l'enclos paroissial et des oeuvres d'art ou d'artisanat que renferme ce temple, le tout agrémenté de 37 illustrations ou photos. Une bibliographie basée sur un dépouillement d'archives notariales,

paroissiales, diocésaines ou autres complète l'ouvrage.

L'enclos

Autrefois, la coutume était de placer le cimetière dans le voisinage de l'église. Autour de ce terrain, on érigeait un mur qui enserrait et le cimetière et l'église sur un ou plusieurs côtés, à l'exception de la façade de l'église.

A Saint-Mathias, c'est l'église qui a été construite dans le cimetière.

Un historique de la paroisse écrit par Mgr L.-P. Phaneuf, alors curé de la paroisse, au cours des années 1950, précise, en effet, que le cimetière actuel date de 1779. Or, la construction de l'église actuelle, commencée en 1784, fut achevée en 1788.

Toutefois dans l'ouvrage de Guy-André Roy lancé mercredi, il est précisé que l'enclos paroissial fut érigé en 1818.

Le cimetière occupe tout le terrain sauf celui de l'église qu'il entoure sur trois côtés.

Tout cet ensemble rectangulaire est entouré d'un mur de pierre sur quatre côtés, sauf pour la façade de l'église qui se trouve, en quelque sorte, à boucler l'enclos.

Ce mur compte deux entrées, l'une de chaque côté de l'église.

Ces entrées «sont de véritables portails en pierre de taille, avec un arc en plein cintre», note l'auteur.

L'église actuelle

Située sur la rive droite de la rivière Richelieu, Saint-Mathias date de 1739, alors qu'elle s'est détachée de la paroisse Saint-Joseph de Chambly, pour en devenir une desserte jusqu'en 1777, date de l'arrivée du premier curé, l'abbé Pierre Picard.

La première chapelle fut construite en bois en 1739. Devenue trop vieille elle fut remplacée en 1771 par un presbytère en pierre avec une chapelle dans le haut, lequel fut à son tour démoli en 1895 pour faire place au presbytère actuel, situé en face de l'église de l'autre côté de la rue.

Cette église, achevée en 1788, dut subir d'importantes réparations, vers 1818, notamment au clocher qu'il fallut abattre parce qu'il menaçait de s'écrouler, à la sacristie et au sanctuaire. Depuis cette époque, aucune modification majeure n'est intervenue.

L'intérieur

De 1794 à 1797, Louis Quévillon et ses élèves exécutèrent divers travaux de sculpture, sont le superbe maître-autel et la non moins superbe chaire.

A la suite des travaux de 1818, il fallut procéder à de nouveaux ouvrages à l'intérieur.

Trois maîtres sculpteurs, René Saint-James, dit Beauvais, Paul Rollin et Jean-Baptiste Baret s'en chargèrent. En 1865, Charles Desnoyers, sculpteur de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, réalisa le buffet et les confessionnaux de la sacristie.

Parmi les trésors artistiques que renferme l'église se trouve une peinture représentant l'élection de saint Mathias dans le collège des apôtres. Ce tableau est dû à Louis Dulongpré et date de 1811.

Les plus anciennes pièces conservées à Saint-Mathias sont un calice et un ciboire datant du 18^{ème} siècle. Leur style semble indiquer qu'ils proviennent de France. Il y a aussi une lampe de sanctuaire en bois doré datant de 1802.

Le crucifix et les chandeliers qui ornent le maître-autel ainsi que le chandelier pascal furent exécutés entre 1825 et 1833.



L'église de Saint-Mathias de Rouville, dont la construction remonte à 1784, est l'une des rares églises qui subsistent à être entourées d'un mur de pierre. Cette enceinte renferme un cimetière qui, lui entoure l'église sur trois côtés. À l'avant plan, on reconnaît le curé actuel, l'abbé Louis-Denis Lavoie. Le presbytère, à l'arrière-plan, fait face au temple, de l'autre côté de la rue.

100 LAISSEZ-PASSER GRATUITS!
la presse rive sud

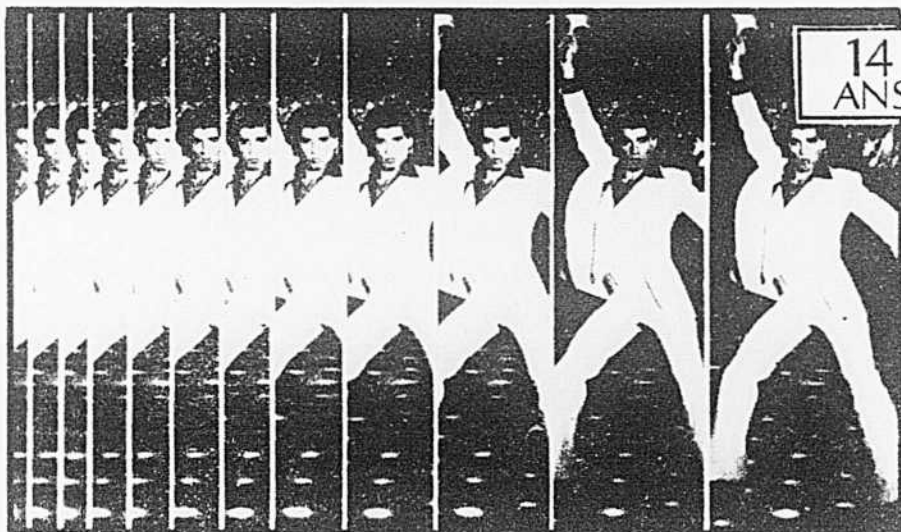
vous invite au

CINÉ-PARC MONT-ST-HILAIRE

A VENIR PROCHAINEMENT

LA FIEVRE
DU SAMEDI SOIR

"SATURDAY NIGHT FEVER"



La date du début de ce film vous sera communiquée prochainement

MAIS OUI!

LA PRESSE RIVE SUD offrira au total 100 laissez-passer (pour tous les passagers dans une voiture) à raison de 25 par semaine.

Soyez l'un des heureux gagnants et venez passer une agréable soirée grâce à LA PRESSE RIVE SUD!

Vous n'avez qu'à remplir le coupon de participation ou un fac-similé et nous le faire parvenir à l'adresse indiquée sur le coupon.

Ces laissez-passer sont valables du lundi au jeudi inclusivement.

CINÉ-PARC MONT-ST-HILAIRE

Vive le plaisir en plein air au CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE situé au pied de la montagne sur la Transcanadienne, route 20, sortie 70, 15 min. du Tunnel L.-H.-Lafontaine.

FILMS PRÉSENTÉMENT À L'AFFICHE:

• La voiture la plus folle du monde • Demain sera trop tard

Concours
 "LA FIEVRE DU
 SAMEDI SOIR"
 LA PRESSE RIVE SUD
 Case Postale 5010
 Station Place d'Armes
 Montréal, H2Y 3M1, Qué.

NOM

ADRESSE: APP:

VILLE:

CODE: TÉL:

125e anniversaire de la ligne ferroviaire Longueuil-USA

par Martha GAGNON

A l'endroit même où se trouve aujourd'hui le métro Longueuil, en 1853 les gens pouvaient prendre le train pour les Etats-Unis.

La première ligne ferroviaire d'importance entre le Canada et les Etats-Unis, dont on célèbre cette année le 125e anniversaire, débutait à Longueuil. La construction d'une gare a eu à l'époque un effet progressif en doublant la population du village de Longueuil qui est passée de 1,500 à 3,000.

Ces faits savoureux viennent de la bouche du président de la Société d'histoire de Longueuil, M. Edouard Doucet qui profite du 125e anniversaire du Grand Trunk Railway System, pour rappeler que l'événement a eu des conséquences économiques importantes pour le Longueuil d'autrefois.

La Société ferroviaire de la vallée du St-Laurent commémorera l'anniversaire de l'inauguration de la ligne ferroviaire le 15 juillet prochain. La population est invitée à participer à une randonnée de 400 milles qui les mènera dans le Vermont et le New Hampshire où ils pourront admirer les montagnes Blanches. Il s'agit d'une chance unique de visiter ce secteur de la Nouvelle-Angleterre où il n'existe plus de services voyageurs réguliers. Le coût de l'excursion est de \$29 par adulte et \$14.90 par enfant.

C'est le 15 juillet 1853 que la ligne est entrée en opération. A Longueuil, on peut voir encore aujourd'hui quelques maisons construites par la compagnie de chemin de fer pour loger ses dirigeants. Ces maisons sont situées sur la rue Victoria, entre St-Charles et St-Laurent. Elles datent de 1840.

L'apparition de la ligne de chemin de fer a permis à plusieurs résidents de Longueuil de se faire des petites fortunes en vendant leurs terres à la compagnie ferroviaire. Ce fut le cas, par exemple, du notaire Goguet et de la famille Mercille.

Pour venir prendre le train à Longueuil, les Montréalais devaient se rendre sur le quai de la place Jacques-Cartier où un traversier les attendait.

La manne a toutefois cessé de tomber sur Longueuil lors de la construction du pont Victoria. La gare a dû être

déménagée à Pointe-St-Charles. Le train avait cessé de siffler pour Longueuil.

Tous ceux qui veulent reprendre le train pour les Etats-Unis n'ont qu'à se rendre à la gare centrale de Montréal où les billets pour l'excursion du 15 juillet sont disponibles.

VOUS CHERCHEZ UN PLACEMENT DE TOUT REPOS?

Nous vous proposons en exclusivité et tant qu'il en restera, les obligations de:

COMMISSION SCOLAIRE ARGILE BLEUE
 (Région Beloeil)

Emprunt de: \$358,000

Placement de

6 ans

7 à 10 ans

Intérêt
 9¾%

10%

Particularités

- Négociables en tout temps au prix du marché.
- Intérêt versé le 17 juillet et le 17 janvier de chaque année.
- Aucun frais d'acquisition.
- Intérêts non-imposables si déposés dans un Plan d'épargne-retraite ou un Plan d'épargne-logement enregistré.
- Payables le 17 juillet prochain.

Pour réserver ces valeurs, ou pour tout renseignement:

Jour: 288-9111



Benoit Moreau
 Soir: 674-4381



François Moreau
 Soir: 651-0950

IMPORTANT:

Nous rachèterons vos placement venant à échéance d'ici six mois en échange des valeurs décrites ci-haut.

Appelez-nous aujourd'hui pour discuter d'un échange éventuel.

TASSE

Tassé & Associés Limitée
 360, St-Jacques
 Montréal, P.Q.
 H2Y 1P8
 288-9111

Temps libre

L'été à Brossard

Bibliothèques

Depuis la semaine dernière, l'Union des familles de Brossard offre un service de bibliothèque d'été et quatre écoles en bénéficient:

1.- Marie-Victorin jusqu'au 24 août, les lundis de 13h à 14h30 et les jeudis de 9h à 10h30. La responsable est Mme Sylvie Veilleux au 671-9101.

2.- Sainte-Claire jusqu'au 30 août, les mercredis de 10h à midi. La responsable est Mme Hélène Boucher au 676-9101.

3.- Saint-Michel jusqu'au 24 août, les mardis de 10h à 11h30 et les jeudis de 19h à 21h. La responsable est Mme Lise Beaulieu.

4.- Guillaume-Vignal jusqu'au 25 août, les mardis de 10h à 11h30 et les vendredis de 10h à 11h30. La responsable est Mme Diane Lopresti au 676-8630.

Pour bénéficier de ce service, dont le coût est minime, il suffit simplement de s'inscrire auprès des coordonnateurs, Lise et Mario Beaulieu, au 678-2275.

«Je suis tout seul...»

«Maman, viens jouer avec moi, je suis tout seul...» Eh bien, la Joujouthèque invite toutes les mamans à amener leurs petits jouer avec les moniteurs de la Joujouthèque, car l'été c'est beaucoup plus calme et eux aussi ils s'ennuient.

Les mamans peuvent également profiter de l'occasion pour ramasser tous les jouets désuets et les apporter à la Joujouthèque, même s'ils sont abîmés ou brisés, car là on les réparera.

La Joujouthèque est située à l'aréna Michel-Normandin, 3105 boul. Rome, à Brossard.

CLSC Saint-Hubert

Le CLSC Saint-Hubert inaugurera ses nouveaux locaux demain, le mercredi 12 juillet, à l'intérieur du mail des Galeries Cousineau, 5245 boul. Cousineau, suite 225.

Les usagers sont priés de noter que le numéro de téléphone demeure inchangé soit 676-7761 et que si la majorité des services est opérée

tionnelle dès demain, il reste cependant que le service des dossiers et les consultations en santé ouvriront le jeudi 13 juillet, le laboratoire ouvrira le 1er août et enfin le centre de documentation le 14 août. Toutefois, le CLSC profite de ce déménagement pour décentraliser quelque peu ses activités. Ainsi les services à domicile, tels celui des auxiliaires familiales entre autres, et le programme pour personnes âgées auront maintenant pignon sur rue au 1910 boul. Edouard, à Laflèche, au téléphone 656-9041.

Quant aux heures d'ouverture, elles demeurent les mêmes au bureau principal du boulevard Cousineau, soit de 9h à 17h du lundi au vendredi et de 19h à 22h les lundis, mercredis et vendredis.

Les heures d'ouverture de la «succursale» boulevard Edouard à Laflèche sont les suivantes: de 9h à midi 30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. Il ne faudrait surtout pas oublier et s'y rendre le soir, on en reviendrait bredouille.

Ciné club

Le lundi 17 juillet, à 20 heures, pour ce soir-là seulement, les cinémas Montenach, 522 Sir Wilfrid Laurier, à Beloeil (tél. 464-1541 ou 464-1553) présentent «Une journée particulière» avec Sophia Loren et Marcello Mastroianni.

Au cinéma 1, pour 14 ans, on présente à 19h «Naufragés du 747» (version 1977) et à 21h 05 «Lancer frappé». Au cinéma 2, pour 18 ans, une seule représentation à 19h05: «Jeux pervers du lit, La virilité, Les dévoreuses de sexe».

THÉÂTRES D'ÉTÉ

«Les Ancêtres» On nous y présente une pièce gentille et pleine de poésie, «Un conte en noir et blanc», texte et mise en scène de Georges Dor, musique de Luc Arsenault interprétée au piano par Hélène Caya, décors de Gabriel Contant.

Une brave femme tente de ramener sa fille à la réalité des choses, mais la belle et son fiancé n'en ont cure

malgré le pragmatisme du papa de ce dernier. Cependant, leur bel optimisme n'aura pas été vain quand papa et maman se souviendront qu'eux aussi ont été jeunes et qu'ils ont rêvé en couleurs... Il convient d'ajouter



Gertrude dans son milieu

Gertrude l'autruche, une charmante marionnette réalisée par les participants du projet Jeunesse Canada de Boucherville, «L'adolescent dans son milieu.»

En plus des activités socio-culturelles où l'on a réalisé la marionnette, on a le choix entre des activités de plein air terrestre et nautique ainsi que de l'audio-visuel.

Les intéressés s'adressent à la Maison des Jeunes, au 20 rue Pierre-Boucher, à Boucherville. Les responsables de ce projet sont Pierre Pradier, Raymond Papineau, Lucie Viau et Richard Lachance. On peut également leur téléphoner au 655-3131 poste 260.

que la pièce est une pièce de théâtre d'été, elle est légère et charmante, avec un léger «fumet patriotique». Et on termine la soirée sur un ton nostalgique. En effet, Georges Dor prend le temps de faire un tour de chant et quel magnifique vague à l'âme!

«La relève à Michaud»

Ce nouveau théâtre d'été situé à Calixa-Lavallée présente un spectacle léger, sans

prétention. C'est d'ailleurs dans cet esprit de détente et non de critique qu'il faut aller rencontrer le comédien Claude Michaud et ses partenaires de scène, Louise Deschatelets et Alpha Boucher.

Ce divertissement signé Raymond Lévesques et intitulé «Ti-Mine Goulet» permet de passer agréablement une soirée d'été. Rien de très spectaculaire, simplement de l'humour «estival» qui s'écoute en relaxant. Les comédiens sont chaleureux et forment un groupe harmonieux. Un seul regret, celui de ne pas voir davantage Louise Deschatelets.

Situé à une vingtaine de milles de Montréal à Calixa-Lavallée, près de Verchères, le théâtre «La relève à Michaud» est accueillant, le spectacle, pour ceux qui aiment les monologues de Raymond Lévesques, restant fidèle à l'image que l'on connaît.

A la Bouée

Le centre d'accueil La Bouée, 506 boul. Laurier, à Beloeil fonctionne maintenant selon son horaire d'été soit les mardis et jeudis après-midi de 14 à 16h et les jeudis soir de 20 à 22h. Cet horaire sera en vigueur jusqu'au 3 septembre prochain.

Excursions

«L'escalier en mon temps, la maison des jeunes desservant les villes de Saint-Lambert, Brossard, Greenfield Park et Lemoyne offre de nombreuses excursions au cours de l'été. Nous n'avons pas le programme de toutes les activités prévues, sauf les deux prochaines semaines.

Cette fin de semaine-ci, les 14, 15 et 16 juillet, on organise une excursion de pêche sur l'île de Pierrot, au lac Mont-Joie dans les Cantons de l'Est.

La semaine qui suit, soit du 25 au 30 juillet, on organise un voyage à Ogunquit dans le Maine.

Toutes ces excursions ont lieu en camping et, dans certains cas, ils suffisent simplement pour défrayer le transport et la nourriture. Pour s'inscrire, on téléphone au 672-8101 ou l'on se rend au 314 rue Victoria à Greenfield Park.

Ce projet est parrainé par le CLSC Le Samaritech.

annonces

110 Condominiums appartements à vendre

BROSSARD, condominium 5 1/2, 3 chambres, très propre, grand balcon, piscine, Bernard Tessier Courtier, Trust Royal, 672-0235, 656-3133

171 Commerces à vendre

GARAGE debosselage peinture mécanique, 30x65, Rive-Sud, St-Hubert, Bureau 15x15, terrain 50x180, grande porte pour camion, chambre peinture, clientèle bien établie, 572.000, 678-2121.

306 Appartements chauffés, meublés à louer

LONGUEUIL, 3 pièces, chauffe, éclairé, eau chaude fournie, pour personne(s) âgée(s), 679-1304

311 Logements à louer

BELOEIL, bord du Richelieu, 5 pièces, 2e, chauffage électrique, garage, \$200, 467-1697

313 Logements chauffés à louer

LONGUEUIL, rue Vimont, grand 5 1/2 dans duplex incluant chauffage, taxes, eau, stationnement, très propre, S'adresser après 18h à 679-2324

521 Articles de ménage

APPAREILS à trancher électrique, abat-jours, tapis et sous-tapis, tabouret, tables Gateleg, table à picnic pliable, rideaux plein jour, fauteuil de bureau en cuirette gris, 679-9893.

DIVAN et chaise bruns, pour chatel, Rive Sud, \$60, 677-3738.

555 Matériaux de construction

ARMOIRES de cuisine en érable avec comptoir, hotte (fan de poêle) tringles à rideaux, tapis et sous-tapis, 679-9893.

859 Cartes professionnelles avocats, notaires médecins, chiros

Denturologiste, fabrication et réparation de prothèses dentaires à Brossard.

672-6771

940 Autos à vendre

TOYOTA Corona 1971, 1900, 75.000 milles, manque batterie et démarreur, bon pour pièces, \$175, ou meilleure offre, 678-8202

940 Autos à vendre

annonces

101 Propriétés à vendre

BROSSARD: cottage semi détaché, sous-sol fini, armoires de cuisine en chêne solide, paysager, 3895 Bienville, 676-0037. Pas d'agent.

LONGUEUIL: cottage 1973, sous-sol fini, piscine, remise, clôture, allée asphaltée, humidificateur, très propre, transport en commun, \$37.500, pas d'agent, 468-2168.

940 Autos à vendre

940 Autos à vendre

LES **ARO** 4x4

les durs de durs

PRIX À PARTIR DE

\$5785

TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS.

PRÊTS À PRENDRE LA ROUTE. VENEZ LES VOIR CHEZ:

FORT CHAMBLEY AUTOMOBILE INC.

VENTE • PIÈCES • SERVICE

830, boul. Périgny,
658-6623



Concessionnaire
VOLVO
MAZDA
ARO

Faute de personnel, une liste d'attente pour les urgences



Un budget de \$12 millions

Avec un budget qui frise les \$12 millions en 1977-78, le Centre de services sociaux Richelieu qui dessert la grande région sud de Montréal, c'est quelques centaines d'employés oeuvrant dans cinq succursales (dont la toute nouvelle établie à Saint-Jean à partir du bureau local).

Le CSS Richelieu dispense en fait des services sociaux dans près d'une centaine de points de service, dont une douzaine de bureaux et plus de 70 locaux situés en milieu institutionnel.

On retrouve en effet des travailleurs sociaux dans les hôpitaux, centres d'accueil et commissions scolaires, et d'ici quelque temps, peut-être y aura-t-il du personnel du CSS dans les CLSC.

Le CSS Richelieu dont l'activité s'étend jusqu'à l'île Perrot, Huntingdon, Valleyfield, Châteauguay, Cowansville, Granby, LaPrairie, Saint-Jean, Longueuil, Saint-Hubert, Beloeil, Saint-Hyacinthe et Sorel, c'est aussi 6.14 postes par 10,000 de population ou près de \$12.00 per capita pour une population de tout près de 1,000,000.

Côté services, la protection de la jeunesse reçoit une attention particulière depuis trois ans, alors qu'on se prépare aux nouvelles responsabilités qui découleront de la nouvelle loi 24 portant sur la protection de la jeunesse.

Mais là ne s'arrête pas le travail du CSS, qui s'occupe des personnes âgées, de leur placement en famille d'accueil ou en centre d'accueil, ou de fournir des services à domicile.

Selon son directeur général M. Yvon Belley, le CSS Richelieu serait bon deuxième pour la qualité de son personnel. On y privilégie d'ailleurs le perfectionnement des individus qu'on cherche à regrouper en équipes de travail, les équipes famille-enfance surtout, qui constituent une priorité cette année.

C'est ainsi que certains services sont regroupés, ceux du placement d'enfant, des problèmes de couples, d'adoption, etc.

Et en plus de tout ça, il y a les personnes handicapées qu'on cherche à inventorier en collaboration avec le Conseil régional de la santé et des services sociaux.

Dans le domaine des services sociaux, la vaste région sud de Montréal (population de 1,000,000) est «en voie de sous-développement», une «dégradation» de la qualité des services sociaux étant à craindre si le Centre de services sociaux Richelieu n'obtient toujours pas une augmentation de son personnel, comme on le réclame depuis au moins trois ans. De nouvelles demandes en ce sens sont en cours, surtout qu'avec la nouvelle loi de protection de la jeunesse, le CSS devra donner des services additionnels.

La situation serait même «un peu dramatique» affirme M. André Foisy, adjoint au directeur général du CSS Richelieu. En effet, on en serait rendu, faute d'un personnel suffisant, à déterminer constamment «quelle priorité peut être classée urgente», alors que les cas considérés comme urgents sont mis sur les listes d'attente.

Période difficile

Le directeur général soulignait en conclusion de son exposé dans le rapport annuel 1977-78 que: «Les prochains mois seront sûrement difficiles, compte tenu des ressources financières particulièrement limitées du CSS Richelieu. M. Yvon Belley fait également allusion à «l'attente de ressources additionnelles» et de palliatifs d'imagination pour trouver des «solutions nouvelles face aux besoins de la population de la région sud de Montréal.»

Pour contourner ces problèmes dû à un ratio employé-population qui est l'un des plus bas au Québec (6.4 employés au CSS Richelieu pour 10,000 habitants alors que la moyenne provinciale est de 11.23 employés pour 10,000 habitants), on s'ingé-

nie présentement à repenser les méthodes d'intervention des professionnels du CSS, pour qu'ils puissent traiter plus de cas, soit par des rencontres de groupes, ou du travail en équipe.

Toujours pour ajouter en efficacité, quant aux services dispensés, on veut poursuivre l'identification des clientèles, pour cerner les problèmes les plus courants, pour «connaître le marché» des services sociaux, dira l'adjoint au directeur du CSS.

Les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées demeurent les principales priorités du CSS, tout comme l'an dernier. Ce seront aussi les clientèles du CSS qui feront l'objet d'études minutieuses pour cerner leurs besoins et mieux définir la responsabilité du CSS à leur égard.

Par ces études, on compte bien sauver du temps de travail, économiser des interventions inutiles, rationaliser en quelque sorte les interventions, en privilégiant le développement de nouvelles ressources moins coûteuses, tels les soins à domicile qui devraient résoudre les problèmes de bien des personnes âgées.

Et pourtant

Avec un clientèle qui ne progresse guère, d'autant qu'on veut éviter de trop faire de publicité des services du CSS pour qu'on ne soit pas davantage débordé, on a tout de même réussi à établir un service d'urgence sociale, qui fonctionne depuis moins d'un an.

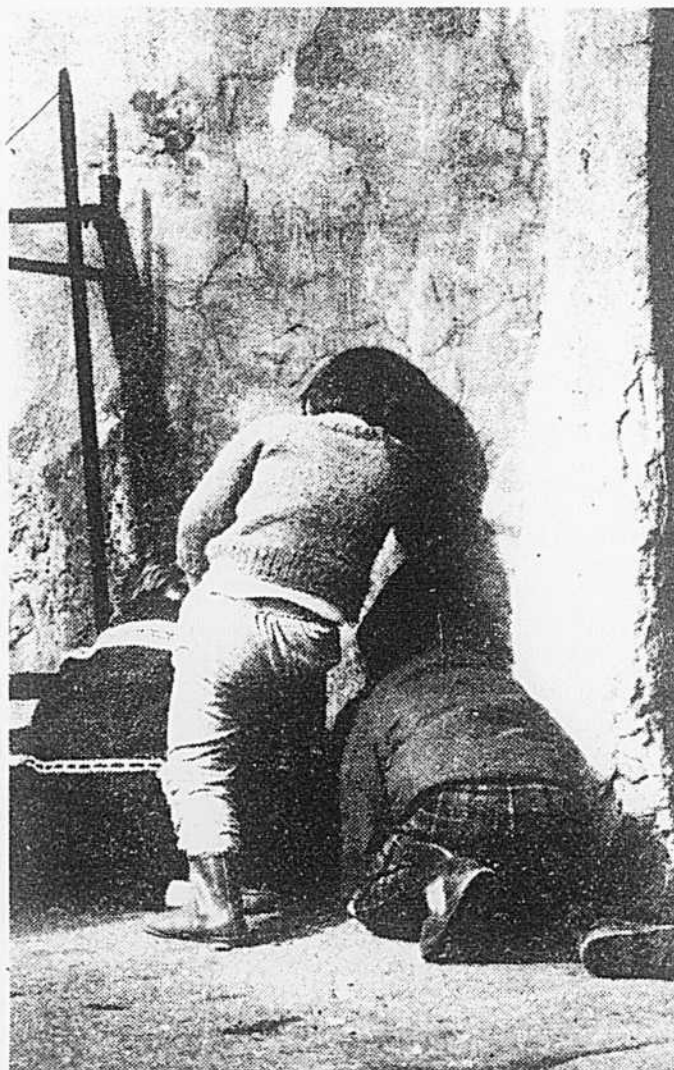
L'urgence sociale c'est des appels téléphoniques par centaines qui sont entrés en dehors des heures d'affaires, pour faire face à des problèmes pressants. Le CSS est donc devenu présent 24 heures par jour et le demeurera d'autant que la loi sur la protection de la jeunesse

s'appuiera sur un fonctionnement constant, pour répondre entre autre aux cas référés par la police ou la cour.

Le rapport d'activités pour 1977-78 démontre donc que malgré tous les changements qui s'effectuent graduellement on a pu donner des services de qualité.

Finalement, cette dernière année aura été marquée par l'ouverture au début de juin

1978, de la toute nouvelle succursale de Saint-Jean. On préparait cette ouverture depuis deux ans et c'est maintenant chose faite, ce qui retranche une bonne partie du territoire autrefois sous la responsabilité de la succursale de Longueuil. La nouvelle succursale de Saint-Jean prend également charge administrativement du bureau de La Prairie.



Un personnel plus nombreux sera nécessaire, surtout avec la nouvelle loi de protection de la jeunesse.

Tout l'monde à vélo!

Les adeptes du cyclotourisme se font de plus en plus nombreux par les temps qui courent. Chacun enfourche son vélo et sillonne les pistes cyclables «non reliées» de la Rive sud.

De fait, le Centre de documentation en plein air-tourisme, sis au Cégep Édouard-Montpetit au 945, chemin Chambly à Longueuil, local ACC3, invite les initiés et les non-initiés à un atelier-causerie, demain dès 19 h, sur le thème de la semaine: le CYCLOTOURISME.

En fait, jusqu'au 14 juillet, on parlera de bicyclettes, de pistes cyclables, des régions propices à la randonnée à bicyclette, de parcours de randonnée pour une ou plusieurs journées, etc. On y trouvera aussi de la documentation sur le cyclotourisme et la bicyclette.

Somme toute, on sera plongé dans le monde de la bécane cette semaine au Centre de documentation qui rappelle, incidemment, que son service de documentation et

de consultation sur tout ce qui a trait au plein air et au tourisme québécois est offert à la population de la Rive sud tout l'été durant.

Popularité du tennis à Saint-Hubert

Les joueurs de tennis sont tellement nombreux à Saint-Hubert que le Service des loisirs de la municipalité tiendra une deuxième session de cours de tennis au parc J. W. Gendron à l'intention des 16 ans et plus à compter du 24 juillet.

Les inscriptions se feront au Centre des Jeunes, 2060, rue Holmes, mercredi le 12 juillet de 18 h 30 à 20 h. Les novices devront apporter leurs raquettes. M. Jean-Claude Prat leur donnera un cours sur l'équipement à compter de 20 h.

Les heures des cours se lisent comme suit: 1er groupe, 19 h à 20 h pour les novices; 2e groupe, 20 h à 21 h pour les novices également; 3e groupe, 21 h à 22 h pour les inter-

médiaires; et finalement, 4e groupe, 22 h à 23 h pour les intermédiaires.

Pour six leçons, il en coûtera \$12.00 par participant. Le parc J. W. Gendron est situé au 3222, rue Windsor, coin du boulevard Édouard, à Saint-Hubert.

Pour obtenir de plus amples informations à ce sujet, on peut communiquer avec M. Michel Labelle au 678-5840.

Au pays des Maskoutains...

Le tournoi provincial de golf «Partie par trous» à l'intention des juniors et des juvéniles, aura lieu les 25, 26 et 27 juillet au Club de golf La Providence à Saint-Hyacinthe.

On y attend la participation de 150 golfeurs. On assistera à du golf de fort calibre sur les verts de ce parcours situé au pays des Maskoutains.

De toute façon, M. Frank Shaughnessy au 481-0471 est

Sainte-Julie et sa montgolfière...



mateurs de cette programmation estivale qui comprend quatre secteurs bien définis: le secteur aquatique, le secteur d'activités libres, le secteur plein air et sport et, finalement, le secteur terrains de jeu et socio-culturel.

Si la montgolfière a pour caractéristique d'aller toujours plus haut, on veut que les jeunes franchissent les barrières dans le domaine de la créativité, de l'expression et de la condition physique, le slogan «Viens prendre l'air», lui, met en étroite relation le phénomène plein air et les multiples possibilités (verdure, lac et forêt) que possède la ville de Sainte-Julie.

De multiples activités sont inscrites au programme. Pour en savoir plus long à ce sujet, le directeur du Service des loisirs, M. Michel Bourgon (649-1561) fournira les informations pertinentes à ceux et celles qui en feront la demande.

Le Service des loisirs de Sainte-Julie vient de dévoiler sa programmation estivale via une brochure originale sous le thème «Viens prendre l'air». En page couverture l'esquisse d'une montgolfière ou ballon dirigeable symbolise l'esprit de liberté, d'évasion et surtout de vacances dans lequel les activités des différents secteurs sont offertes aux jeunes comme aux moins jeunes.

C'est du moins l'orientation que désirent donner les ani-

en mesure de fournir des informations aux personnes désireuses d'en obtenir.

Saint-Bruno et les loisirs d'été

La programmation estivale du Service des loisirs de Saint-Bruno semble à point puisque de 600 à 700 enfants fréquentent quotidiennement les parcs, piscines et terrains de jeux de la municipalité, selon les statistiques dressées par les responsables du loisir estival de Saint-Bruno.

En tout, une vingtaine de moniteurs, animateurs et spécialistes accompagnent et conseillent les jeunes dans leurs activités estivales. Le budget du Service des loisirs s'élève à \$90,000 pour la morte-saison.

Patin à roulettes

Le patinage à roulettes connaît beaucoup de popularité auprès des jeunes de la région. Moyennant une contribution de 75 cents pour louer une paire de patins, et de \$1.00 pour l'admission, on peut patiner à l'aréna de Saint-Bruno les mardi, mercredi et vendredi de 19 à 22 h.

Pour ceux qui désirent s'y rendre, mentionnons que l'aréna est sise au 1290, rue Lio-

nel H. Grisé, à Saint-Bruno. On peut toujours s'enquérir auprès du directeur des services récréatifs et culturels de la municipalité, M. Jacques Desormeaux, pour en savoir davantage à ce sujet.

Les Ducs de Longueuil et la discipline...

Les joueurs des Ducs de Longueuil de la ligue de baseball Montréal junior doivent se soumettre aux règlements de la direction de l'équipe, sans quoi ils sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à... \$2.00!

Ainsi, si un joueur ne se présente pas à un match, il doit déboursier \$2.00. C'est aussi simple que cela. Sur le plan esthétique, aucune barbe ni moustache n'est tolérée au sein de l'équipe.

Mais alors, l'artilleur Robert Henrichon ne porte-t-il pas la barbe? Ce à quoi répond le directeur-gérant des Ducs, Jean-Pierre Brunet: «Dans son cas, sa barbe est propre, bien coupée. Autrement il devrait la couper...»

Dans un autre ordre d'idées, mentionnons que le budget de fonctionnement du club est de \$12,000. «Et on ne fait pas de dépenses inutiles», précise M. Brunet.

Grand Prix cycliste

Le «Grand Prix de Contrecoeur», une compétition interrégionale de course sur route et de critérium, pour hommes et femmes, toutes catégories, se mettra en branle le 13 août à Contrecoeur.

Les adeptes de la bécane en auront plein la vue; les cyclistes masculins et féminins se livreront alors une lutte de tous les instants. Cette compétition sera fertile en émotions; des coureurs de fort calibre seront de la partie à Contrecoeur.

En communiquant avec Mlle Claudette Wilcott au 374-2273, on pourra en connaître davantage à ce sujet.



Les Turbos

Une équipe en plein essor



«Bien que la presque totalité des porte-couleurs des Turbos de Longueuil n'en sont qu'à leur première année d'un stage de deux ans chez les midgets, cette formation longueuilloise fait tout de même belle figure depuis le début de la présente saison dans la ligue de crosse inter-cités du Québec.»

C'est en ces termes que le gérant des Turbos, M. Jacques Denault, analyse le rendement de son équipe à l'aube des séries éliminatoires qui débiteront le 14 juillet.

Denault et ses assistants, Michel Davidson et Roger Brière, comptent sur de jeunes joueurs talentueux mais inexpérimentés.

Ce qui fait dire au gérant de l'équipe: «Nos joueurs devront redoubler d'ardeur lors des séries post-saison. Nos rivaux seront coriaces, fringuants.»

«Toutefois», on ne s'attend pas à des miracles cette saison. L'an prochain, cependant, on sera à surveiller dans la ligue inter-cités; nos joueurs auront acquis de l'expérience et seront beaucoup plus confiants.»

A l'heure actuelle, Cornwall démontre une nette supériorité sur ses rivaux avec une fiche quasi immaculée.

Les Turbos font la vie dure aux formations de Saint-Basile, Laval et Caughnawaga au classement cumulatif.

Les Championnats provinciaux, comme on le sait, auront lieu à Shawinigan du 1er au 6 août. La Rive-Sud devra déléguer un représentant, un seul, à ces compétitions. De fait, Saint-Basile et Longueuil devront se disputer

une série deux de trois pour procéder à une élimination.

Mais à travers toutes ces statistiques, les Turbos de Longueuil sont, selon Denault, une formation «gâtée», voire même indisciplinée.

«La crosse est un sport collectif où chacun des membres d'une équipe doit penser en fonction d'autrui. Chez les Turbos, on a tendance à jouer individuellement: ce qui est contraire à la base même du jeu. Il faudra travailler là-dessus au cours des prochains jours», explique Denault, ajoutant que «l'existence des Turbos est dépendant de la relève chez les bantams à Longueuil...»

Sur le plan individuel, le gérant des Turbos indique que tout le monde contribue au succès de l'équipe à sa façon. Il cite toutefois les noms de quelques joueurs: Marc Biron, François Lord, Pierre Thériault, Richard Dumais, Richard Monette, Sylvain Guimond et Daniel Leclerc, pour ne nommer que ceux-là.

Enfin, le mentor des Longueuillois a un bon mot à l'endroit des parents de ses joueurs. «Ils (les parents) sont là pour nous encourager ou pour transporter quelques joueurs lorsque nous jouons à Cornwall ou à Caughnawaga, par exemple...», dit-il.

Il déplore cependant l'attitude de certains partisans locaux qui incitent ses joueurs à la violence, s'époumonnant à leur crier de se battre ou encore d'en «planter» un...

Mais, fort heureusement, ce n'est là que l'exception à la règle...



Animé d'un dynamisme peu commun derrière le banc des Turbos, l'instructeur de l'équipe, Jacques Denault, ne mâche pas ses mots pour dénoncer l'inertie de la Ville de Longueuil face à la crosse.

Un trop faible appui

La crosse à Longueuil ne progresse pas au rythme espéré en raison du faible appui technique et financier de cette municipalité.

Telle est l'opinion émise par le publiciste du comité de crosse des Loisirs Saint-Antoine, M. Jacques Denault, qui occupe aussi le poste de gérant des Turbos de Longueuil de la ligue inter-cités de crosse du Québec.

«A Saint-Basile où une soixantaine de jeunes jouent à la crosse, de même qu'à Laval, la crosse reçoit tout l'appui nécessaire, de sorte que la progression de cette discipline y est plus rapide qu'à Longueuil», exprime M. Denault.

A Longueuil, la crosse se résume comme suit: 130 jeunes âgés de 6 à 16 ans, 35 instructeurs qui font leur «gros possible»... et une bonne dizaine de formations de calibre respectable.

M. Denault explique la lente évolution de la crosse à Longueuil en ces termes: «On n'a pas les moyens d'embaucher des techniciens pour perfectionner le jeu de nos jeunes. Nos instructeurs font bien leur possible. Ils n'ont cependant pas toujours les connaissances suffisantes pour inculquer à leurs joueurs de nouvelles techniques plus approfondies. La ville nous fournit bien les arbitres... Ensuite, ça s'arrête là...».

Cette discipline sportive connaît toutefois un regain de vie à Longueuil! «Les jeunes se font plus nombreux; les parents prennent une part plus active aux activités de leurs fistons. Certains de ces adultes ont toutefois tendance à s'ingérer dans les affaires de l'instructeur, de critiquer ouvertement ses décisions. Ça crée parfois des problèmes de régie interne au sein d'une équipe», explique M. Denault.

A ce sujet, il précise que la crosse prendra d'ici peu une nouvelle orientation: les jeunes joueurs évolueront dans un cadre «compétitif» ou dans une structure de participation de masse.

«Plusieurs membres du comité optent pour la formule de participation, question de permettre à chacun de nos jeunes de s'amuser librement. Quelques instructeurs et bon nombre de parents préfèrent former des jeunes joueurs de crosse de calibre. Ces divergences d'opinions ne risquent pas de compromettre l'avenir de la crosse. Reste néanmoins, qu'il nous faut nous orienter dans un avenir rapproché. Cette «restructuration» s'impose, ajoute-t-il.

Textes:
Yvon LAPRADE

Photos:
Yves BEAUCHAMP

Les 3 Autocrates de VARENNES



MAURICE GOYETTE

Spécial
de la Semaine



PICKUP 1978 3/4 TONNE

Couleur extérieure rouge, intérieur de vinyle beige, miroir extérieur 7.5" x 10.5", plancher arrière en bois, amortisseurs renforcés, barre stabilisatrice, ressorts avant/arrière ultrarobustes, servofreins et batterie ultrarobustes, 350 p.c., V-8, automatique, pare-choc arrière avec marche, indicateur d'huile, température et alternateur.

= 1250-2
SPECIAL \$6375



1691, boul. Marie-Victorin
861-6031



PHILIPPE CYR

Spécial
de la Semaine

ZEPHYR 78

2 PORTES

à compter de

\$4,395



2500, boul. Marie-Victorin
861-3064



NORMAND CHAPUT

Spécial
de la Semaine



PLYMOUTH FURY 78

2 portes, H.T., moteur 8 cylindres, 318 p.c., transmission automatique 3 vitesses H.D., servodirection, servofreins à disques, batterie 500 amp. H.D., dégivreur électrique arrière, miroirs sports télécommandés, suspension ultrarobuste, barre stabilisatrice, amortisseurs ultrarobustes, roues sports, pneus GR 78 x 15 radiaux à flancs blancs, toit de vinyle canopy rouge, intérieur custom tout vinyle rouge avec accoudoir central, extérieur gris argent métallique.

= 78-473
SPECIAL \$6045



2164, boul. Marie-Victorin
861-7108



RIVE SUD, MARDI 11 JUILLET 1978

16

Service
PLUS personnel

Prix
PLUS bas

Accueil
PLUS chaleureux

Choix
PLUS vaste

à 7 minutes du Pont-Tunnel, route 132 est